

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 MAI 2017

L'an deux mil dix-sept le onze du mois de Mai à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la commune de Dhuizon, dûment convoqué en session ordinaire, s'est réuni sous la présidence de M. Michel BUFFET, Maire.

Etaient présents : Mesdames et Messieurs Michel BUFFET, Evelyne FOUCHER, Patrick COCHON, Yves TOUCHAIN, Raymond BEY, Manuela CIZEAU, Johanna CLAUZEL, Jean-Louis FRANCHET, Carole LE BRETON, Michelle MANCEAU, Marine RABIER, André VANNEAU.

Absents excusés :

Madame Sandra GAUTHIER ayant donné procuration à Evelyne FOUCHER

Messieurs Thierry TOUTAIN ayant donné procuration à Yves TOUCHAIN ; Daniel FUSIL

Secrétaire de séance : Patrick COCHON

Ordre du jour

1. Prêts budget principal – budget eau
2. Remplacement chauffage Eglise
3. Désignation d'un représentant au comité de pilotage PLUi
4. Convention SDIS – mise à disposition du centre de secours
5. Questions diverses

1. Prêts budget principal – budget eau

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, a décidé de contracter auprès de la Caisse d'Epargne deux prêts de 200 000 € pour une durée de 20 ans au taux de 1.68% en vue de financer les divers projets, notamment le centre de secours et l'unité de déferrisation. Un prêt à court terme de 50 000 € d'une durée 2 ans au taux de 0.75% assure la trésorerie en attendant le remboursement de TVA (année N+2).

2. Chauffage Eglise

Monsieur le Maire rappelle aux membres présents le projet de remplacement du chauffage de l'église et présente le devis de l'entreprise Delestre (49280 La Séguinière) s'élevant à 19 482,08 € HT qui prévoit un chauffage électrique (lustres et radiants) ainsi que l'éclairage du chœur et l'arrière de la nef.

Il est précisé que cette dépense sera supportée à hauteur de 80 % du montant hors taxe par le Diocèse. Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance du détail du devis et après délibération,

- Entérine le devis de l'entreprise Delestre (49280 La Séguinière) s'élevant à 19 482,08 € Hors Taxe relatif au remplacement du chauffage de l'Eglise
- Charge Monsieur le Maire de percevoir la participation due par le Diocèse
- Donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour signer les pièces relatives à ce dossier.

3. Désignation d'un représentant au comité de pilotage du plui

Monsieur le Maire rappelle aux membres la délibération du 19 Mai 2015 décidant du transfert de la compétence communale en matière d'élaboration du plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) à la communauté de communes de la Sologne des Etangs.

A cet effet, il est nécessaire de créer un comité de pilotage composé d'un représentant de chaque commune membre.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité :

- Désigne Monsieur Michel BUFFET en qualité de représentant de la commune au Comité de Pilotage du PLUi

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 11 MAI 2017**

4. Création d'une bibliothèque : choix des entreprises – actualisation du plan de financement

Mr le Maire rappelle qu'une consultation a été faite auprès des entreprises pour le Marché à Procédure Adaptée (MAPA) relatif à la création d'une bibliothèque, selon un avis d'appel public à la concurrence du 1 mars 2017.

Les offres ont été réceptionnées jusqu'au 29 mars 2017 à 12 h 00. L'ouverture des plis a eu lieu le 3 avril 2017 à 17 h 00 en présence de membre de la commission MAPA.

30 plis ont été reçus contenant 33 offres. Après analyses des offres, toutes ont été jugées conformes et la commission propose de retenir les entreprises suivantes :

CORPS D'ETAT	NOM	MONTANT HT en €
Lot 00 désamiantage déplombage	Ent ECCODEC St Denis de l'Hôtel (45550)	18 959,20
Lot 01 Maçonnerie	Ent FOUCHER FOURNIER Dhuizon	41 613,90 dt Opt 1 : 6 536,06 Opt 2 : 2 221,00
Lot 02 Charpente bois – couverture ardoises - zinguerie	Ent COUVERTURES LOPEZ La Ferté St Cyr 41220	6 747,52
Lot 03 Menuiseries extérieures et intérieures bois	Ent TURPIN 41110 Chateaufvieux	34 169,60
Lot 04 Plâtrerie - isolation	Ent TOUTATRAVAUX 41000 Blois	12 785,08
Lot 05 Faux plafonds décoratifs	Ent TOUTATRAVAUX 41000 Blois	3 000,00
Lot 06 Electricité – VMC – Sécurisé	Ent. ELEC-SERVICE CENTRE 41300 Salbris	13 813,00 dont 600,00
Lot 07 Plomberie – Sanitaires - Chauffage	Ent SOGECLIMA 41700 Cour Cheverny	10 790,00
Lot 08 Revêtements de sols - Faïence	Ent .SRS 41000 Blois	14 858,08
Lot 09 Peinture	Ent SPB 41350 Vineuil	7 533,55
Total Travaux HT		164 269,93

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Décide d'attribuer le marché adapté aux entreprises ci-dessus nommées pour un montant de **164 269,93 € HT**

- Actualise le plan de financement de la façon suivante :

Montant des travaux :	164 270.00 € HT
Honoraires Maître d'œuvre	12 768,00 € HT
Total	182 038.00 € HT
Subvention Conseil Départemental	30 000.00 € HT
Fonds parlementaires	10 000.00 € HT
Subvention DRAC 35 % hors lot 00	55 327.00 € HT
Autofinancement	86 711.00 € HT

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 MAI 2017

- Charge Monsieur de notifier cette décision aux services partenaires du financement
- Donne tous pouvoirs à Monsieur pour signer toutes les pièces relatives à ce dossier notamment les pièces du marché.

5. Mise à disposition du Centre d'Incendie et de Secours au profit du SDIS 41

Monsieur le Maire présente à l'assemblée le projet de convention qui a pour objet de préciser les conditions régissant la mise à disposition gratuite par la commune, au bénéfice du SDIS de Loir et Cher, du nouveau bâtiment – 10 rue de la Gare – destiné à abriter le centre d'incendie et de secours.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité,

- Décide d'affecter à usage exclusif du SDIS le nouveau bâtiment - 10 rue de la Gare – destiné à abriter le centre d'incendie et de secours, tel que détaillé dans l'annexe 1 de la convention
- Précise de la mise à disposition gratuite, impliquant un transfert de l'ensemble des droits (hors aliénation) et obligation du propriétaire (selon l'article L.1424-17, alinea 1)
- Autorise Monsieur le Maire à signer ladite convention et en règle générale, toutes pièces relative à ce dossier

Questions diverses :

1. M. André VANNEAU : Une entreprise serait intéressée par le terrain « Cathyjean » zone des Maupas, toujours en friche
 - Les coordonnées de la SCI seront données pour prise de contact directe.
2. Mme Evelynne FOUCHER demande s'il y a eu des offres de reprise de la pizzeria
 - M. Patrick COCHON précise qu'il a eu un contact mais sans suite.

Informations diverses

1. Révision du règlement de la cantine scolaire : La commission scolaire se réunira le jeudi 12 juin à 20 h pour étude du projet de règlement
2. Elections législatives : Permanences pour la tenue du bureau de vote (8H – 18H) – les conseillers absents seront consultés pour connaître leur disponibilité.
3. Festivités communales :
 - a. Fête Républicaine le 15 juillet : feu d'artifice – défilé en musique (sono) – bal animé par un DJ – barbecue. (il sera ajouté une part de fromage au menu habituel)
 - b. Fête du pain le 17 septembre – randonnée pédestre et cycliste
 - c. Pique-nique communal le 10 septembre à l'étang
 - d. Autres :
 - samedi 20 mai :15 h : spectacle de cirque de l'école
 - samedi 20 mai :18 h 30 : audition de l'école de musique à Montrieux
4. Programme des TAP durant la 5^{ème} période (du 2 juin au 7 juillet) dont :
 - a. 16 juin : « vendredi, tout est permis » : les enfants choisissent les activités de l'après midi
 - b. 23 juin : découverte d'ateliers nouveaux : poterie, sculpture sur bois, faune et flore, jeux de société
 - c. 7 juillet : chasse au trésor
5. M. BUFFET précise que le mobilier scolaire a été commandé.

Séance levée à 20H45

CR validé par M. COCHON, secrétaire de séance, le 16/05/2017